

Démission de M. de SURY - Communication

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Avant de clore et pour répondre justement à M. TOURRAIN qui nous a interpellé sur un rappel au règlement et qui a quelque peu mis en cause la décision que nous avons prise, l'Adjoint au Développement Économique et le Maire, je demanderai à M. de SURY de bien vouloir répondre à ce qu'il a entendu tout à l'heure par la voix de M. TOURRAIN.

M. de SURY : Je dois donner au Conseil Municipal quelques explications sur la décision que j'ai prise la semaine dernière, et dont la presse a rendu compte.

Alors, ces quelques mots, c'est pour dire ceci en ce qui concerne la politique économique que je souhaitais défendre. Elle était basée sur un fait important et heureux, celui que la conjoncture économique n'est plus du tout celle que nous avons connue il y a quelques années et que dans ce contexte économique plus favorable, les entreprises trouvent dans leurs ressources propres et dans celles que peuvent mettre à leur disposition les circuits classiques, les moyens de financer leur développement. Par conséquent, les interventions de la Ville qui me paraissaient nécessaires à une époque où peu d'entreprises avaient des projets de développement et n'avaient pas les moyens de les financer, actuellement me semblent moins nécessaires. Et je souhaitais désengager la Ville de ce type d'intervention pour reporter l'intervention nécessaire de la Ville en faveur du développement économique dans d'autres directions.

Je pense en effet qu'il est important de s'adapter aux circonstances. Le problème n'est pas de ne pas intervenir c'est d'intervenir à bon escient.

Ce qui a fait un peu ma philosophie de l'action économique vient de la lecture faite dans ma jeunesse, c'était en 1954, d'un livre qui s'appelait la science économique et l'action. C'était un livre de Gabriel ARDANT avec la collaboration de Pierre MENDES-FRANCE et ce que j'en avais retenu -je n'ai pas pu retrouver ce livre- c'était qu'il fallait que l'intervention se situe au moment où elle était nécessaire et quand elle ne l'était plus la retirer pour laisser fonctionner les circuits qui pouvaient fonctionner.

Autrement dit, quand ces circuits classiques ne fonctionnaient pas, qu'on intervienne, quand par contre ils se mettaient à fonctionner, qu'on retire l'intervention pour la placer ailleurs. Alors, la placer ailleurs, je dois dire que depuis un an que je me suis occupé de cette fonction, je me suis aperçu que les secteurs dans lesquels l'intervention de la Ville était nécessaire sont considérables.

On a évoqué aujourd'hui le problème des terrains qui me paraît essentiel et plus généralement tout ce qui concerne l'environnement dans lequel le tissu économique travaille me paraît un secteur qui pourrait être privilégié par l'action de la Ville.

Tout ce qui concerne l'infrastructure autoroutière ou ferroviaire est quelque chose de vital pour l'implantation d'une entreprise ; c'est un des points sur lesquels elles basent leurs décisions.

Un autre point qui me paraît important et qui le deviendra de plus en plus, et que je dirais notre tempérament de franc-comtois nous pousse peut-être à négliger, c'est tout ce qui est investissements immatériels. Nous avons peut-être tendance parce que notre tissu économique est surtout orienté vers les tâches directement productives, à négliger d'autres aspects qui sont importants et qui le deviendront de plus en plus.

Dans une évolution économique actuelle, les tâches directement productives diminueront en valeur relative en faveur d'autres tâches, que ce soit la recherche, que ce soit l'innovation, que ce soit le marketing, etc. et c'est vers ces secteurs-là qu'il faudrait que les entreprises bisontines se développent et que la Ville les aide. Donc, là il y a un secteur très important sur lequel les moyens de la Ville pourraient être mobilisés.

J'ajouterai un autre point, je dirai dont l'importance m'est apparue en un an, c'est que je pense que les discussions autour des problèmes de taxe professionnelle et de leur diversité entre la ville-centre et les communes périphériques, est un problème réel il faut en avoir conscience, mais je pense que l'ensemble de l'agglomération aurait intérêt à réduire les dissensions autour de ces problèmes-là pour considérer que c'est l'ensemble de l'agglomération qui a joué son jeu et qu'on s'épuisera dans des rivalités entre communes centres et communes périphériques.

Je me demande s'il n'y a pas une situation un peu analogue à celle qu'a connue l'industrie horlogère où les gens se battaient entre deux concurrents dans la même commune et n'apercevaient pas que de l'extérieur une menace importante se profilait. J'ai un peu l'impression que dans ces disputes autour de la taxe professionnelle, on ne se rend pas compte que c'est l'ensemble de l'agglomération qui risque d'en pâtir.

Je ne cacherai pas que je quitte avec regret ce poste passionnant, mais si ce que j'ai pu dire ou faire peut contribuer à accélérer la prise de conscience de la nécessité d'une évolution importante dans la politique de la Ville en matière de développement économique, je n'aurai pas de regret à avoir passé un an à m'y attacher.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non, Monsieur TOURRAIN, nous allons dans quelques semaines avoir un débat sur le développement économique. Nous pourrons alors mettre au point tout cela. Je ne veux pas démarrer un débat en fin de réunion, ça n'est pas un testament politique c'est ce que pense sincèrement un Adjoint au développement économique qui, sur les points qu'il a développés tout de suite est en parfait accord avec le Maire, mais -attendez, laissez-moi terminer, s'il vous plaît un peu de décence- je dis simplement qu'il n'y a pas de désaccord sur tout ce que M. de SURY a indiqué mais qu'aux yeux du Maire c'est dans un deuxième temps et qu'il faut conserver le premier temps qui est l'aide directe, immédiate aux entreprises qui se présentent. M. de SURY en toute connaissance de cause connaissait ce désaccord, nous en avons parlé largement. Il n'a pas souhaité, ne partageant pas l'avis qui était celui du Maire et de la Municipalité, appliquer une politique à laquelle il n'adhère pas totalement mais tout ce qui a été dit est tout à fait valable pour un développement économique. Vous dites qu'il enfonce des portes ouvertes, c'est plus sur la stratégie à appliquer dans ce domaine du développement économique et dans l'immédiat que nous nous sommes trouvés en désaccord et il en a tiré purement et simplement les conclusions. N'allez pas chercher midi à quatorze heures !

Il reste simplement que M. de SURY est membre de la majorité municipale, qu'il demeure au Conseil Municipal donc sur les éléments les plus fondamentaux nous restons en parfait accord lui et moi, lui et la majorité de ce Conseil Municipal. Nous avons du plaisir à travailler ensemble même lorsque sur un point il nous arrive d'être en désaccord. Nous réglons très concrètement, très logiquement, en toute amitié le désaccord qui survient dans ce cas-là.

Dont acte.